YVES LE DIBERDER

Pour servir à l'étude de

# " LA LÉGENDE DE LA MORT "

## EN BROÉREC [1]

Nous espérons que ce n'est ici qu'une première glane et que celles que nous donnerons par la suite seront plus riches en textes bretons. Car si les notes suivantes sont rédigées en français, c'est que malheureusement nous ne pûmes les recueillir qu'au cours de conversations en français.

Ont été laissées de côté pour être publiées à part des histoires de rencontres avec des génies nocturnes, ou *paotred*, pour ce que ceux de qui nous les tenons ne peuvent pas affirmer que ces *paotred* soient des revenants, — pas plus qu'on n'a pu nous affirmer que certaine histoire de siffleur de nuit insérée ici fût une histoire de revenant. Nous la publions ici avec la relation de quelques faits inexpliqués faute de savoir où la placer. On remarquera toutefois que ces histoires ne diffèrent guère de celles que l'on présume être des histoires de revenants que par le fait qu'on ne sait pas si l'on doit s'aventurer à les classer parmi ces dernières ; et à peu près toutes semblent prouver qu'en Broérec la rencontre avec des revenants ou des génies nocturnes n'est pas dangereuse, ce que permettait déjà de constater le très intéressant ouvrage de M. Zacharie Le Rouzic sur *Carnac, ses légendes et ses traditions* [2].

(1) « Pays de Vannes », partie du département du Morbihan où l'on parle le dialecte breton dit « vannetais. »

(2) Voir *Annales de Bretagne*, t. XXV, nº 2, janvier 1910, p. 374.

Ces anecdotes ne doivent pas être considérées comme des récits seulement écrits par nous. Leur rédaction est nôtre. Si aucun détail n'a été inventé, si nous nous sommes efforcés de rapporter aussi fidèlement que possible ce que nous avons entendu, nous avons cependant tenu à placer là où elles devaient logiquement paraître certaines précisions arrachées plus ou moins ouvertement et plus ou moins facilement à nos interlocuteurs. Que si l'on songeait à taxer ce travail de présentation de « littérature », nous répondrions qu'il est cependant totalement insuffisant pour rendre l'accent de profonde conviction avec lequel certains content leurs aventures : accent de conviction qui crée une atmosphère telle, que c'est de la meilleure foi du monde et avec une singulière ardeur que l'on se met à l'unisson avec son interlocuteur pour obtenir de lui plus de détails et de nouvelles histoires. Si bien qu'on en vient à se demander si le rôle de folkloriste ne présente pas des dangers particuliers pour les imaginatifs.

On conçoit dès lors quelle impression peuvent produire ces récits sur des natures simples. En fait il est très rare d'entendre refuser à ces anecdotes tout caractère de véracité. Et tel ou telle qui n'a peur de rien et à qui n'est jamais arrivé rien de suspect, sait cependant que tel ou telle a vu, ou entendu telle ou telle chose; et « çà, c'est vrai, par exemple. »

Les cas d'explication rationnelle de ce que l'on raconte ainsi sont encore plus rares et ne se rencontrent que chez des personnes singulièrement conscientes. Il ne semble donc pas que, même là où se fait fortement sentir l'influence des grands centres, les progrès de l'instruction tendent à faire disparaître, comme on l'a souvent souhaité, ces croyances qui, selon certains, contribuent à assombrir l'âme bretonne.

Ce n'est pas l'instruction qui empêchera les Celtes d'avoir de l'imagination. Tout au plus peut-elle leur enseigner à la surveiller. Mais ce n'est pas de sitôt, en tout cas, qu'elle fera disparaître leur naïveté et leur crédulité. Et dans l'histoire de celle-ci, la croyance à l'existence sur la terre, concurremment avec les hommes, d'êtres mystérieux, et la croyance au

retour des âmes dans le domaine des vivants (ces deux croyances ne semblent pas s'être encore fondues en une seule dans certaines régions, en haut-vannetais particulièrement) ne sont que des phases. Ce ne sont pas les moins intéressantes. A tout prendre, même, nous aimons mieux la mentalité de G..., qui raconte des aventures qu'il se déclare dans l'impossibilité d'expliquer, que celle de tel patron borneur de la rade de Lorient qui, prié d'expliquer, lui, des histoires analogues qu'il répète en y ajoutant foi, bien que personnellement il ne lui soit jamais rien arrivé de ce genre, vous répond avec vivacité quelque chose comme ceci :

« Mais c'est de la physique, dis, farceur ! Y a tant de monde maintenant qu'a de l'instruction ! » (1).

*
* *

(1) Et ce sceptique qui ne croit à rien, sauf à la « physique », que tant de personnes étudient, paraît-il, a une histoire vraie, « mais vraie, alors », à fournir à l'appui. « Ainsi, dans tel village, en Riantec, là, y avait un qui avait étudié la physique ; il faisait le monde danser, sauter par dessus des tas de fumier, etc., d'ici qu'y avait plus moyen de tenir avec lui », et qu'il fallut le mettre en prison. L'affaire aurait fait assez de bruit en son temps. Nous n'en avons pas encore recherché d'autres traces.

Nous nous trouvions à Carnac au moment où parut le livre cité plus haut de M. Zacharie Le Rouzic. Un matin que la conversation roulait, au Musée Miln, sur les rencontres nocturnes avec des revenants ou des *paotred*, un ouvrier originaire du nord-ouest de la Cornouaille vint à entrer. « Tenez, nous dit M. Le Rouzic, en voilà un qui sait des histoires dans le genre de celles dont nous parlons ». On mit l'homme au courant de la conversation et il ne tarda pas, en effet, à nous raconter comment deux ivrognes de son pays passant près d'un *karnel* (ossuaire) remarquèrent une tête de mort qui se trouvait en évidence. « Tiens, fit l'un des ivrognes, s'adressant à la tête de mort, y a longtemps que t'as pas mangé de bouillie d'avoine. Si t'as envie d'en manger, t'as qu'à venir à la maison aujourd'hui ». Et les hommes continuèrent leur route.

Ils ne furent pas peu surpris, en entrant chez eux, de trouver sur la table la même tête de mort et « la vieille », leur mère, à la contempler, se demandant : « Mais qui c'est qu'a envoyé cette tête-là ici ? Qui c'est qu'a envoyé cette tête-là ici ? » A la façon dont ses fils se mirent à trembler, elle comprit et dès qu'on lui exposa l'affaire, elle mit vivement la tête de mort dans le creux de son tablier et courut la reporter à l'ossuaire.

« Eh ben ! non ; conclut l'homme qui ne voulait pas paraître trop naïf, j'dis pas que c'est le mort lui-même qu'est venu tout seul dans la maison. Mais, est-ce que ce serait pas le curé qu'était caché près de l'ossuaire et qu'avait entendu l'ivrogne et qui se serait dit : « Ah ! mes gaillards ! j'm'en vas vous donner une leçon, moi ! » Et puis par un tour de physique, là...!! » Et l'homme fit le geste d'expédier mystérieusement, à la manière d'un prestidigitateur, quelque chose au loin. « Dame ! », ajouta-t-il, nous voyant incrédules.

## Ankeu.

A Plœmeur (en bas-vannetais), l'*Ankow* pour la paroisse est le premier mort de l'année. On entend sa charrette qui fait : « *guruic*, *guruic*, *guruic*. » Quand on entend ce bruit, c'est que quelqu'un est sur le point de mourir quelque part, non loin.

Mais des personnes moins superstitieuses se demandent si ce bruit d'essieux non graissés que l'on croit entendre, n'est pas plutôt le bruit que font les oiseaux de mer en passant.

(Le Goust, Mlle K..., Penhoat, en Plœmeur, 10-8-10.)

A Pont-Scorff (en bas-vannetais), l'*Ankow* pour la paroisse est également le premier mort de l'année. Aussi dans les premiers jours de janvier on attend assez curieusement le premier décès : car, « si c'est un jeune qui s'en va, il va venir chercher les vieux; si c'est un vieux, gare les jeunes. »

L'*Ankow* n'est pas seul à faire ses tournées; le second mort de l'année l'accompagne et conduit sa charrette. « L'*Ankow*, lui, ne fait qu'étrangler. » (*En Ankow ne hra meit tago.*)

Cette année 1912, l'*Ankow*, longtemps attendu, est un vieux mendiant mort subitement alors qu'il aidait à préparer un repas de noces. Aussi, « *er ré e varwei er blé-man e yei d'er fest ;* » « ceux qui mourront cette année iront à la noce, » dit-on plaisamment. Le second mort, celui qui doit servir de charretier à l'*Ankow*, a été une vieille mendiante surnommée *Mari Bilék*. « Marie la toute-petite. » Le troisième mort a été le charron chez qui mourut Mari Bilék. Voilà là de quoi donner naissance à une histoire qui, d'ailleurs, est peut-être déjà en circulation.

(Pont-Scorff.)

Selon Guillemot (de Merlevenez, en haut-vannetais) on appelle *Ankeu* la vision que l'on a d'un enterrement et qui annonce le décès plus ou moins prochain d'une personne du

village ou du quartier. « *M'es guéled en Ankeu* » (J'ai vu l'Ankeu), dit-on alors. D'ailleurs (et il en est de même des intersignes), il n'est donné d'avoir cette vision qu'à des parents ou des amis de celui qui doit mourir bientôt : jamais à lui-même.

Cependant l'*Ankeu* est aussi la personnification de la mort.

(Port-Louis, 7-8-10.)

### Mauvais présages.

Sur la place de Pont-Scorff les décès se produisent dans l'année par trois : c'est-à-dire que si une personne meurt, deux autres la suivront dans l'année ; si le chiffre trois est dépassé, le chiffre six, au moins, sera atteint.

Il y a un certain oiseau que l'on nomme à Bubri : *Gôrég er Bouilloneu* (En vannetais littéraire : *Gavrig er Bouilloneu* : « la petite chèvre des marais ou des bourbiers », le râle des genêts). S..., ouvrier à l'arsenal de Lorient, originaire de Bubry, n'a jamais vu cet oiseau ; mais il a entendu parler d'un meunier qui avait entendu dire qu'on est prévenu de la mort dans l'année du patron ou de la patronne de la maison par le fait que cet oiseau, que l'on a pendu au plafond, par exemple, perd ses plumes et qu'il lui en pousse de nouvelles.

Le meunier se procura un oiseau de cette espèce, et il vit un jour que son oiseau perdait ses plumes. Il commença à s'inquiéter et à se demander si réellement c'était signe de mort. Il vit d'autres plumes pousser au bout de quelque temps et il mourut en effet dans l'année.

(Communiqué par J. Frison, de Port-Louis.)

Joseph C..., de Kermignan, en Cléguer, a entendu une fois deux « chevech » (fresaie) crier à Tro-er-Hastel (Tronchâteau sur la carte) : une quinzaine après, un vieux de ce dernier village vint à mourir.

Quand les chiens hurlent, c'est signe de mort.

A Pont-Scorff, quand il y a une pie sur la place, c'est signe de mort; quand il y en a deux, signe de dispute.

Une pie qui vient crier devant la fenêtre est de très mauvais présage.

(Pont-Scorff.)

Dans la chanson de Sainte-Hélène, qu'il est inutile de reproduire ici en entier et qui sera imprimée prochainement dans les *Annales de Bretagne*, la nourrice de Sainte-Hélène est avertie par le cri des oiseaux que quelque chose de très grave s'est passé chez elle :

Or lunièh vitin, mitin mad,
Er vagerès yè de holhein.

Oeid er vagerès de holhein :
Komans d'er bik de hragèlat.

Komans d'er bik de hragèlat,
Er brindi du de grial : *ouak !*

Er brindi du de grial : *ouak !*
Hag er skoul bras de huitèlat.

Moned er vagerèz d'er gér.
« Maleur benèk zo aru' kér ! »

(Pont-Scorff, Perrine DANIEL, Vve FLÉCHER, 18-12-10.)

Un lundi matin, de bon matin,
La nourrice allait laver.

Allée la nourrice laver :
Commence la pie à créceller.

Commence la pie à créceller,
Les corbeaux noirs à crier : *ouac !*

Les corbeaux noirs à crier : *ouac !*
Et la grande buse à siffler.

La nourrice de rentrer.
« Quelque malheur est arrivé à la maison ! »

Et en effet l'enfant a été dévorée par une truie.

Dans une version d'une des guerzes de Saint-Jean (qui sera publiée en même temps que la guerze de Sainte-Hélène et que quelques autres dans les *Annales*) le même ramage annonce à la femme qui ose laver le vingt-quatre juin l'arrivée de Monseigneur Saint-Jean dans le pré. Mais il est probable que dans ce cas il s'agit d'un emprunt à la chanson de Sainte-Hélène.

Quand pendant l'Avent le coq chante la nuit avant minuit, c'est signe de mort.

(Lorient, Pont-Scorff.)

Du côté de la Montagne du Salut (hauteur à moitié chemin entre Lorient et Hennebont), S... a connu un ouvrier vivant avec toute sa famille. Un soir, tout le monde était à table et il commençait à être tard (il était environ neuf heures), quand le coq du poulailler se mit à chanter. Le père dit aussitôt impérieusement aux siens : « Ne mangez plus : écoutez le nombre de coups que le coq va chanter. » Et il prépara un grand couteau.

Le coq chanta douze fois. Le père dit alors : « Heureusement qu'il a chanté un nombre pair de fois, car s'il avait chanté treize ou seulement onze, je l'aurais tué. »

Dans les trois semaines qui suivirent, la fille de la maison se maria. — Quand le coq chante un nombre pair de fois, c'est signe de mariage; si c'est un nombre impair, c'est signe de mort.

(Communiqué par J. Frison.)

### Intersignes — Visions.

En Caudan, à l'occasion d'un tirage au sort, quelques jeunes gens accompagnèrent un de leurs camarades dans sa cave. Le père de ce jeune homme vint leur parler un moment et en rentrant dans la salle de la maison, il vit son fils mort sur le lit et, dans la chambre, l'appareil funéraire habituel. Les cierges, même, étaient allumés. Surpris, il retourna à la cave

où il retrouva son fils tel qu'il l'avait laissé. Rassuré : « Allez ! Tu peux t'amuser maintenant, lui dit-il. C'est pas le cidre qui manquera ! Tu n'as qu'à faire ce que tu voudras pendant huit jours, toi et tes camarades. » Le jeune homme mit à profit la permission, mais huit jours après il était mort.

(Communiqué par J. Frison, de Port-Louis.)

Une femme de Port-Louis entendit une fois quelqu'un « faire du bazar à sa persienne » pendant toute la nuit. On frappait la persienne, on la secouait. Peu de temps après, elle apprit que cette nuit-là son mari s'était noyé en mer.

(X..., apprenti menuisier, Port-Louis, 9-10-11.)

Il paraît que les menuisiers qui font habituellement les cercueils sont prévenus qu'un décès s'est produit ou va se produire dans la paroisse. Un menuisier de Merlevenez, Le H..., entendait parfois la nuit frapper, scier, faire dans son atelier, qui touchait à sa maison, le bruit que l'on fait quand on fait un cercueil. Il disait alors tranquillement : « Il y aura un cercueil à faire demain. »

Ce ne sont jamais ceux de la maison où se produit le bruit annonçant un décès qui l'entendent, mais ceux qui se trouvent dans la maison contiguë.

(G..., Port-Louis, 9-10-11.)

Une personne des environs de Lorient en revenant de la messe, vit dans sa chambre l'appareil funéraire installé et elle-même sur les tréteaux. Elle dit : « C'est pour la dernière fois que j'ai été à la grand-messe. » Elle mourut effectivement dans les huit jours.

(Communiqué par J. Frison, de Port-Louis.)

A la campagne on mène les enterrements au son de deux petites cloches, désignées d'ailleurs de cette simple façon : *er hlehiér bihan*. Ces cloches font partie du matériel funéraire de la paroisse et, lors d'un décès, sont placées sur la table dans la chambre du mort.

Une femme de Bubry entendit une nuit un bruit analogue à celui qu'on aurait fait en posant les petites cloches sur la table. Elle y vit un présage de mort et son mari, en effet, mourut à quelque temps de là.

(Communiqué par J. ERISON.)

A Port-Louis, une nuit, deux personnes qui se trouvaient dans une sardinerie située du côté du Loïc, entendirent passer un homme tremblant de froid et l'une d'elles vit par la fenêtre passer devant la maison une ombre vague.

« Il doit y avoir un malheur par là », dit-elle.

Le lendemain on apprit qu'un artilleur en garnison à Gâvres s'était noyé dans le passage en voulant regagner Gâvres à la nage.

(Communiqué par J. FRISON.)

E Kerzin, un dén oédet mat, é trezein er ru e huélas un dé un interremant; ean e anaùé splann mat er sonnour klehér bihan, en hani e zougé er groéz, ol en dud e oé arlerh, mès biskoah n'en deoé anaùet en hani e oé ér voétur nag en hani e gonduié. Ean laras kement-sé, hag hañni n' er hredé. Mes kent pèl, ind anaùas er huirioné, avel ma 'n deoé laret. Er gonducteur e oé ean memb.

(Reit get Iann en TALLEK, go é Pléhének.)

*Traduction.*

A Kerzinc, un homme assez âgé, en traversant la rue vit un jour un enterrement; il reconnaissait très bien le sonneur de clochettes, celui qui portait la croix, tous les gens qui venaient à la suite, mais jamais il n'avait pu reconnaître celui qui était dans la voiture ni celui qui conduisait. Il raconta tout cela, et personne ne le croyait. Mais, bientôt, ils connurent la vérité, comme il l'avait racontée. Le conducteur était lui-même.

(Communiqué par J. LE TALLEC, forgeron à Plouhinec.)

En ur memb kér (Kervarlay) R. er L... ankinet ma ne ariùé ket hé merh ér gér, e ias betag troed er groéz saùet ar ur

mañné de sellet ma hé guélé. Mes kent pél, é léh sellet hé merh, hi huélas ur groéz argand é tonet dirak-t-hi, get goleu hag hi gleuas trouz er hlehér bihan. Hi e retornas d'er gér, é kredein e oé marù hé merh pé ataù e vehé bet marù unan ag er familh; nempas, mès en déieu arlerh, hi gleuas é oé beuet unan ag er hartér hag e oé bet kaset d'er gér d'interrein.

(Reit get Iann en TALLEK, go é Pléhének.)

*Traduction.*

Dans le même village (Kervarlay), R. er L..., inquiète, parce que sa fille n'était pas rentrée, alla jusqu'au pied d'une croix dressée sur une hauteur, voir si elle voyait sa fille venir. Mais bientôt, au lieu de voir sa fille, elle vit devant elle venir une croix d'argent, avec des lumières et elle entendit le bruit des clochettes. Elle retourna chez elle, croyant que sa fille était morte ou que quelqu'un de la famille, au moins, était décédé ; ce n'était pas cela, mais les jours suivants, elle entendit dire que quelqu'un du quartier s'était noyé et qu'il avait été ramené à la maison pour être ensuite enterré.

(Communiqué par J. LE TALLEC, forgeron à Plouhinec.)

L. C..., a Gervarlay, en des laret liés a hueh d'ein ne bas ket kalz a verùent é kér ma 'n hi devé guélet pé kleuet un dra benak érauk. « Liés, émé hi, em es guélet é kreiz en dé, me har é ariù é ru, goleit get ur linsel guen : mé anaùé reih mat er jau, hag en dud tro ha tro. En déieu arlerh, é vezé er memb tud é aprest er voétur aveit kas unan a gér d'en doar.

« Un dé aral, get me hoérezed tolpet én ti, ol ni gleuas un dén é kerhet d'er lué, en amenér é tigor, é baseu é tonet d'er ias pazen ha pazen; ni e ias de sellet, mès ne huélamb nitra. En dé arlerh, d'ur memb ér, ariù un dén de glah treu aveit chapéliein ur varùéz. Me grapas d'er lué de gemér er péh e oé én amenér, hag, é ariù d'er ias, me hoérezed e laras : « Chetu en trouz hur boé kleuet déh. »

« Pet kuéh, emé hi, em es kleuet er hliher bihan, guélet kroézieu ! »

(Reit get Iann en TALLEK, go é Pléhének.)

*Traduction.*

L. C..., de Kervarlay, m'a souvent dit qu'il ne se passe pas beaucoup de décès dans le village qu'elle n'ait vu ou entendu quelque chose auparavant. « Souvent, dit-elle, j'ai vu en plein jour ma voiture arriver dans la rue, recouverte d'un drap blanc; je reconnaissais très bien le cheval, et les gens tout autour. Quelques jours après, les mêmes personnes se trouvaient à apprêter la voiture pour porter quelqu'un du village en terre.

« Un autre jour, étant avec mes sœurs assemblées dans la maison, toutes nous entendirent un homme monter [l'escalier], l'armoire s'ouvrir, les pas de l'homme descendre marche à marche; nous allâmes voir, mais ne vîmes rien. Le jour suivant, à la même heure, voici venir un homme chercher des objets pour « mettre en chapelle » une défunte. Je montai prendre ce qu'il y avait dans l'armoire et, quand j'arrivai en bas, mes sœurs dirent : « Voilà le bruit que nous avions entendu hier. »

« Combien de fois, ajouta-t-elle, ai-je entendu les clochettes, vu des croix ! »

(Communiqué par Jean Le Tallec, forgeron à Plouhinec.)

Er P..., é kreiz en noz, dihun kaer, e gleu unan é azé ar er bank doh taul ; un tammig arlerh, en arben ma ne hré kaz, ean gleuas kosté é huélé é plégein avél ma vehé bet deu zorn un dén é pouizein. En dé arlerh, ean anaùas marù en D. A. G... péhani e zé liés bras d'er guélèt.

Ur memb, é kompagnuneh un hoér, e gleuas, pas pèl bras goudé marù U. R..., é dad, trouz boteu lér, unan é futual hag é tréiein er boteu. Dont e hras chonj dehé n'ou deoé reit botéz lér erbet én ol de Zoué hag e oé er marù e zé de glah é voteu, rak goudé en devout reit er ré-zé d'er peur, nitra n'ou deoé kleuet.

Un memb ataù, e gleuas en or ur huéh é tigor ; seblant a varù é vrér, emé ean, bleset ha marù é Bourdel, e zé de laret kenavo d'é gerent.

(Reit get Iann en Tallek, go é Pléhének.)

*Traduction.*

Le P..., au milieu de la nuit, éveillé, entend quelqu'un s'asseoir à table sur le banc; un peu après, en raison de ce qu'il ne faisait pas attention, il entendit le bord de son lit ployer comme s'il y eut eu deux mains à peser dessus. Le jour suivant, il eut connaissance de la mort de Mlle A. G..., qui venait souvent le voir.

Le même, en compagnie d'une de ses sœurs, entendit, pas bien longtemps après la mort de U. R..., son père, un bruit de souliers et quelqu'un remuer les souliers et faire un choix parmi eux. Il leur vint à l'esprit qu'ils n'avaient donné aucun soulier à Dieu et que c'était le mort qui venait chercher ses chaussures, car, après qu'ils eurent donné celles-ci aux pauvres, ils n'entendirent rien.

Le même, toujours, entendit une fois la porte s'ouvrir : le fantôme de son frère, dit-il, blessé et décédé à Bordeaux, venait dire adieu à ses parents.

(Communiqué par J. Le Tallec, forgeron à Plouhinec.)

1. Guèlañw zudard en doè (1) *y*er Roué,
*laridér lanlér laridér lanla !*
Guélañw zudard en doè *y*er Rouéy
E oè zudard Er Meur e oè.

2. Yoñ e larè d'i gamerad :
« Gredañw ked e farwein erhat.

3. » Gredañw ked e farwein erhat,
Ma ne varwañw ba ti me sad.

4. » Ma ne varwein ba ti me sad,
Hag intèret ba bourh Mèlèk.

(1) L'*y* de *yer* n'existe que parce que le mot précédent se termine par une voyelle. Il semble que cet *y* apparaisse en bas-vannetais pour combler certains hiatus; on trouvera par exemple dans la chanson suivante *ba yer brezél*. Dans le premier couplet même de cette chanson-ci, on remarquera que le mot *Roué* répété deux fois est la seconde fois *Rouéy*; c'est parce que le vers suivant commence par une voyelle et que, lorsque la chanson est chantée, les deux vers sont liés. C'est pour les mêmes raisons qu'aux couplets 7 et 13, le premier vers se termine par un *d*.

5. » Hag intèred e bourh Mèlèk,
Ital me yoñdr ha me moèreb. »

6. Etré bourh Mèlèk ha Kempér
E hiès òn dèrwen tresplañtet.

7. E hiès ôn dèrwen tresplanted :
En dél dohti e zo goeñwet.

8. En dél énhi e zo goeñwet :
Zudard Er Meur e zo marwet.

9. Zudard Er Meur e zo marwet :
Ba bourh Mèlèk fo intèret.

10. Ba bourh Mèlèk fo intèred
Etal i yoñdr hag i voèreb.

11. Ba tal i yoñdr hag i voèreb.
[G'] inour er Roué oè intèret.

12. [G'] inour er Roué oè intèret :
Bep a dri sèn ou doè lèzet.

13. Bep a dri sèn ou doè lèzed
Aùid inourein zudard er Roué.

(Pont-Scorff, Perrine DANIEL, Vve FLÉCHER, 23-9-10.)

*Traduction.*

1. Le meilleur soldat qu'avait le Roi,
*laridèr lanlér laridèr lanla !*
Le meilleur soldat qu'avait le Roi,
C'était le soldat Le Meur que c'était.

2. Il disait à son camarade :
« Je ne crois pas que je meure « à mon aise » (en paix)[1].

(1) Cette interprétation de *erhat* nous a été donnée par la chanteuse elle-même qui eut l'intuition que nous commettrions en traduisant ce mot un faux-sens.

3. » Je ne crois pas que je meure à l'aise
Si je ne meurs dans la maison de mon père.

4. » Si je ne meurs dans la maison de mon père,
Et [si je ne suis] enterré dans le bourg de Mellac.

5. « Et [si je ne suis] enterré dans le bourg de Mellac
Près de mon oncle et de ma tante. »

6. Entre le bourg de Mellac et Quimper
Il y a un chêne transplanté.

7. Il y a un chêne transplanté,
Les feuilles qui y adhèrent sont flétries.

8. Les feuilles sur lui sont flétries :
Le soldat Le Meur est mort.

9. Le soldat Le Meur est mort :
Dans le bourg de Mellac il sera enterré.

10. Dans le bourg de Mellac il sera enterré,
Près de son oncle et de sa tante.

11. Près de son oncle et de sa tante ; [enterré.
Avec l'honneur du Roi (les honneurs militaires ?) il sera

12. Avec l'honneur du Roi il sera enterré,
Chacun trois coups ils lâchèrent.

13. Chacun trois coups ils lâchèrent,
Pour honorer le soldat du Roi.

1. Me zo bet pô(tr) [1] mad ne me amzer, *chete !*
Me zo bet po(tr) mad ne me amzer.
Me zo bet po(tr) mad ne me amzer,
Or habitèn bras ba *y*er brezél.

2. Or habitèn bras hag émoun pet : *chete !*
Ohpen hantér-hant mil diñn em es lahet.

(1) Les consonnes mises entre parenthèses ne se prononcent pas dans les cas ainsi indiqués, mais nous les avons écrites pour faciliter la lecture.

3. Ohpen hantér-hant mil diñn em es lahet, *chete !*
Ha kemetrèl em oè blèset.

4. Ba *y*er gérék houn a Menabri, *chete !*
Or roched neùé *y*em oè guisket.

5. Or roched neùé *y*em oè guisket, *chete !*
Ha naw miz ar me hein e oè pet.

6. Ha naw miz ar me hein e oè pet ; *chete !*
Na jamès ne oè pe(t) chanjet.

7. Me roched neùé p'em oè lôlet, *chete !*
On tu anehi oè 'r liw g'er goed :
Hoah ni bo kombat ken(t) me fo pèl.

8. Hag en tu-rèl e oè er liw g'er roz : *chete !*
Hoah ni bo kombat ken(t) me fo noz.

(Pont-Scorff, Perrine DANIEL, Vve FLÉCHER, 29-9-10.)

9. Hui yei-hui d'er gér, mein nen dein ket, *chete !*
Men gourhiemenow e gasèet.

10. Men gourhiemenow e gasèet, *chete !*
De me sa(d), me mam, mar ou guélet.

11. De me sa(d), me mam, mar ou guélet, *chete !*
Ha d'em fried por ne vanke(t) ket.

12. Lare(t) tihi kas hi map t'er skoul, *chete !*
Hag en deskein de vou(t) skrivagnoùr.

13. Hag en deskein de vou(t) skrivagnour, *chete !*
Yoñ vo skrivagnour pé *y*avokat.

14. Yoñ vo skrivagnour pé *y*avokat, *chete !*
Ha nompas martolod al i dad.

15. Kér our martolod vè *y*en arvar, *chete !*
Na guéh ar er môr, guéh ar en doar.

(Obtenu à Pont-Scorff, le 17 octobre 1911, de Perrine DANIEL qui avait appris ces derniers couplets deux jours auparavant de Basken Penober, de Redené.)

*Traduction.*

1. J'ai été un garçon solide en mon temps, *voyez-vous* (1) !
J'ai été un garçon solide en mon temps.
J'ai été un garçon solide en mon temps,
Un grand capitaine dans la guerre.

2. Un grand capitaine et j'ai été, *voyez-vous !*
Plus de cinquante mille hommes j'ai tué.

3. Plus de cinquante mille hommes j'ai tué, *voyez-vous !*
Et autant j'ai blessé.

4. Dans cette petite ville-là de Menabri, *voyez-vous !*
Une chemise neuve je revêtis.

5. Une chemise neuve je revêtis, *voyez-vous !*
Et neuf mois sur mon dos elle fut.

6. Et neuf mois sur mon dos elle fut, *voyez-vous !*
Et jamais elle ne fut changée.

7. Ma chemise neuve quand j'eus tiré, *voyez-vous !*
Un côté d'elle était de la couleur du sang (2) :
Encore nous aurons combat avant qu'il soit longtemps.

8. Et l'autre côté était de la couleur de la rose : *voyez-vous !*
Encore nous aurons combat avant qu'il soit nuit.

9. Vous irez vous « à la maison » (chez vous), moi je n'irai [pas, *voyez-vous !*
Mes compliments vous porterez.

10. Mes compliments vous porterez, *voyez-vous !*
A mon père, à ma mère, si vous les voyez.

11. A mon père, à ma mère, si vous les voyez, *voyez-vous !*
Et à ma pauvre épouse, ne manquez pas.

12. Dites-lui d'envoyer son fils à l'école, *voyez-vous !*
Et de l'instruire pour qu'il soit écrivain.

(1) exactement : *voici.*
(2) Littéralement : *la couleur avec le sang ;* de même, deux vers plus loin : *la couleur avec la rose.*

13. Et de l'instruire pour qu'il soit écrivain, *voyez-vous!*
Il sera écrivain ou avocat.

14. Il sera écrivain ou avocat, *voyez-vous!*
Mais non pas marin comme son père.

15. Car un matelot est toujours en péril, *voyez-vous!*
Tantôt sur la mer, tantôt sur la terre.

Il convient de rapprocher de cette chanson certain passage de la chanson du Capitaine Bisson qui nous a été obligeamment communiquée par M. J. F..., et qui n'est guère qu'une adaptation à Bisson de couplets extraits tantôt de la chanson précédente, tantôt de la version bretonne du *Petit Mousse*, d'une troisième chanson encore peut-être où il serait question d'un combat naval avec les Espagnols.

Voici le passage en question. Le mousse descendant du mât dit à Bisson :

« Mestr Kapitaiñn, chete mein bet [d'el lué] :
Tam doar neüé me che(t) guélet.

» Tam doar neüé me che(t) guélet ;
Meit seih frégat en Anglézed. (?)

» Ou gouéliow zo liwet é ru :
Ni bo kombat doh en dow du.

» Ou gouéliow zo liwet é guen :
Ni bo kombat doh en dow ben. »

(Recueilli à Lorient.)

« Maître Capitaine, voilà que j'ai été [en haut] :
Morceau de terre nouvelle je n'ai pas vu.

» Morceau de terre nouvelle je n'ai pas vu ;
Rien que les sept frégates des Anglais.

» Leurs voiles sont colorées en rouge :
Nous aurons combat des deux côtés.

» Leurs voiles sont colorées en blanc .
Nous aurons combat des deux bouts. »

Marie-Josèphe C..., du Tiers-Ordre, voyait les enterrements à l'avance. Elle les voyait la nuit, à l'état de veille. Un matin, elle vint trouver Mlle Le D... et lui dit qu'elle avait vu la nuit un enterrement passer devant sa fenêtre. Elle s'était levée pour aller voir et elle avait vu passer un « char » (corbillard), — ce qui est un événement dans la campagne, — précédé des deux prêtres de la paroisse. Cependant il n'y avait pas beaucoup de monde à suivre le char.

Quelques jours après une vieille dame mourut à l'autre bout de la même rangée de maisons. Un corbillard vint de Lorient et, précédé des deux prêtres de la paroisse et suivi d'assez peu de monde, il passa devant la fenêtre de Marie-Josèphe C...

La même personne vit, une nuit, dans sa chambre où il y avait deux lits, un homme mort étendu sur l'autre lit. Elle en parla immédiatement à Mlle Le D..., déclarant que cela signifiait que son frère à elle, C..., viendrait prochainement mourir à Pont-Scorff.

Elle vint à déménager sans que son frère fût venu mourir chez elle. Mlle Le D... ne manqua pas de plaisanter la visionnaire. Or, au bout de quelques années, ce fut le propre beau-frère de Mlle Le D... qui mourut dans la chambre de Marie-Josèphe C..., dans le coin qu'elle avait indiqué et toutes choses étant disposées autour de lui comme elle les avait vues.

(Mlle Le D..., Pont-Scorff.)

### Revenants — Noyés.

A Riantec les morts se promènent la nuit par catégories : tous les pendus ensemble, tous les noyés ensemble, etc., suivant un ordre très apparent. Un homme assis sur une pierre au bord d'une route les avait vus défiler ainsi devant lui.

(Communiqué par J. Frison.)

Quand les morts se promènent la nuit et qu'on se trouve sur leur passage, ils vous jettent de côté. C'est ainsi qu'un

homme des environs de Lorient prétendit une fois avoir été jeté dans une mare par un homme qu'il avait rencontré.

(Communiqué par J. FRISON, de Port-Louis.)

Près de Merlevenez, au Léré, les gens d'une ferme entendaient chaque soir quelques personnes monter au grenier et jeter tout le blé dehors par la fenêtre. Le lendemain matin, tout le blé se trouvait rejeté dans le grenier, mais les gens de la ferme étaient sûrs de ce qu'ils avaient entendu.

(G..., Port-Louis, 7-8-10.)

A Kerbérel, en Plœmeur, vivait un homme que l'on prétendait être de mauvaise foi dans ses marchés et on l'accusait notamment d'emporter plus de bois qu'il ne devait faire. Quand il fut mort, on l'entendit chaque nuit passer avec sa charrette par les chemins creux, se dirigeant vers les bois ou les taillis et les traversant. Deux filles d'un village voisin furent très effrayées de le voir une fois à la tombée de la nuit passer dans le taillis où elles étaient. Il était tout noir, disaient-elles, et n'avait plus de nez. Il ne leur fit aucun mal.

(LE GOUST, domestique, Penhoat, en Plœmeur, 10-8-10.)

Celui qui a été tué, ou est mort d'accident, revient jusqu'à ce que soit venue l'heure où il devait mourir.

Le grand-père de Le Goust rentrant un jour du travail avec un cheval méchant, fut tué par lui, la bête s'étant dressée au-dessus de lui et l'ayant abattu sur l'aire. C'était en hiver : à la suite de cet événement, quand le domestique allait dans la soirée piler de la lande dans la grange, le mort venait éteindre sa lumière et l'éteignait toutes les fois qu'on la rallumait ; et on l'entendait s'occuper de son cheval et l'étriller.

Souvent même le mort venait dans la maison quand les siens étaient à table ; il s'approchait d'eux et restait debout auprès d'eux à les regarder, et on conçoit s'il était pénible pour sa famille de le voir là, debout et « comme il était quand il était vivant. »

(LE GOUST, Penhoat, en Plœmeur, 10-8-10.)

Aux environs de Languidic, un homme revenait chaque soir dans la grange d'une ferme; on l'entendait toute la nuit faire du bruit ; tantôt il sciait ; tantôt il frappait, faisant le même bruit que s'il eut frappé sur le valet d'un établi. Parfois, il venait dans la pièce où dormait le personnel de la ferme, frappant à grands coups sur tout ce qui était de bois, lits, bancs, coffres, tables, etc. Plus d'une fois on chercha à le voir, mais dès qu'on allumait la chandelle, on n'entendait plus rien et on ne voyait rien. Sitôt la lumière soufflée, le vacarme recommençait.

Cela dura quelque temps. Les gens de la maison vinrent à en parler à un prêtre qui n'était pas de la paroisse, ou était nouvellement arrivé. « Et votre curé n'a pas su vous en débarrasser ? s'écria-t-il. Laissez : je me charge de lui. » Il alla passer une nuit seul dans la maison et, en effet, le revenant ne fut plus entendu. Mais on n'a jamais su comment le prêtre s'y prit, car « ils ne vont pas dire leurs affaires comme çà ! »

(G..., Port-Louis, 7-8-10.)

Dans une auberge située non loin du bourg de Merlevenez, un mendiant bien connu des gens de la maison se présenta un soir. On l'hébergea, comme de coutume. Le lendemain on le trouva mort et on l'enterra sans s'inquiéter davantage.

Mais au bout de deux ou trois jours, on entendit quelqu'un remuer dans le grenier, puis se mettre à taper à tours de bras sur les chaudrons. On pensa bien que c'était le mendiant que, bien souvent, on avait envoyé coucher au grenier quand il y avait trop de monde dans l'auberge ; même, parfois, « il ne se gênait pas pour pisser dans les bassins de cuivre. » Mais jamais on ne put voir le revenant. Dès qu'on allait dans le grenier avec de la lumière, tout bruit cessait. A peine en était-on parti, les coups sur les bassins recommençaient à se faire entendre. Il en fut de la sorte pendant un an environ, mais les gens de l'auberge s'y étaient vite habitués et même parfois, quand ils entendaient le revenant commencer à faire du bruit, ils lui « criaient dessus » à travers le plancher et

le plaisantaient : « Vous voilà encore venu faire du potin ici ? etc. »

(G..., Port-Louis, 7-8-10 — 9-10-11.)

Un domestique de ferme était une fois occupé à faire du cidre dans une grange. Le pressoir était un pressoir comme on en avait jadis, avec vis en bois ; quand on voulait maintenir le pressoir serré, il fallait attacher la barre à quelque chose avec une corde; c'est ce qu'à un moment fit le domestique. La corde vint à casser et la barre vint le frapper violemment sur le cou, au ras de l'épaule. Il tomba mort.

Chaque soir, pendant quelque temps, il revenait. On l'entendait toucher le pressoir, faire craquer la vis; puis il jetait ses sabots près de la couchette et allait s'étendre près du domestique qui l'avait remplacé. Et à la longue, celui-ci s'en lassa et refusa de coucher dans la grange où le revenant se fit entendre pendant trois ans.

(G..., Port-Louis, 7-8-10.)

En revenant d'un concours agricole à Plouhinec, G... eut un jour une rixe avec un jeune cultivateur qu'il connaissait. G... était seul; l'autre, accompagné d'un camarade, lui chercha querelle, prétendant avoir été insulté par lui. Ils durent en venir aux mains. G... l'emporta sur son adversaire qui, renversé, se cramponnait encore à ses jambes, et dont il ne put se débarrasser qu'avec de bons coups de poing. Le troisième personnage s'était heureusement contenté du rôle de spectateur. — Quelques jours après, l'agresseur de G... étant allé porter du blé à moudre à Melin-Rod, près de Nostang, moulin situé à un tournant dangereux, ne put maîtriser son cheval effrayé par le bruit du moulin et fut écrasé entre le moyeu d'une des roues de sa charrette et le pignon de la maison.

A quelque temps de là, G... fut voir le beau-frère du mort. On parla de l'accident qui était encore tout récent. A ce moment, G... vit dans la salle quelqu'un qui ressemblait au mort et qui le regardait. Il n'y fit pas attention sur le moment

car le défunt avait un frère qui lui ressemblait beaucoup. Ce ne fut que par la suite qu'il lui vint à l'idée que c'était peut-être bien le mort lui-même qui lui était apparu. Il demanda à celui qu'il avait été voir si le frère du mort ne se trouvait pas avec eux dans la salle le jour où ils s'étaient entretenus de l'accident. L'autre répondit que non et G... eut ainsi la preuve que c'était bien le mort qu'il avait vu. Il avait d'ailleurs été seul à le voir. Mais il ne sut jamais si c'était que l'autre voulait lui demander pardon, ou bien autre chose.

(G..., Port-Louis, 9-10-11.)

Après son décès, un notable de la commune de Merlevenez fut souvent vu en plein jour par les gens de sa famille se promener dans ses champs, examinant les cultures. On le reconnaissait à un certain veston beige qu'il portait ordinairement dans les derniers temps de sa vie et que son fils ni personne ne revêtait jamais.

On dit que, quand on rencontre ainsi des morts que l'on connaît, il faut leur parler, car peut-être bien ont-ils quelque chose à demander. Mais en général, dès qu'on leur parle, ils disparaissent.

(G..., Port-Louis, 9-10-11.)

Un homme d'un village voisin de Penhoat étant venu à mourir, se montra par la suite à sa femme et à sa fille et leur adressa même la parole. Sa fille était un soir, au coucher du soleil, à tirer de l'eau du puits, quand elle vit son père passer dans le sentier tout près. Il s'arrêta et la regardant :

« Rosalie, dit-il, vous direz à votre mère de mettre une messe à Sainte-Anne le plus tôt possible. »

La mère fit dire une messe et le mort ne reparut plus.

(Le Goust, domestique, Penhoat, en Plœmeur, 10-8-10.)

Quand un homme se noie, il reste attendre que quelqu'un vienne le remplacer dans l'eau et, en conséquence, s'efforce d'y attirer ceux qui passent à sa portée.

Autrefois, pour se rendre de la partie sud de la paroisse

de Plœmeur au pardon alors très fréquenté de Saint-Philibert, en Moëlan, comme, de Fort-Kergan au moins, jusqu'au Pouldu, on suivait la grève ou les dunes, il fallait traverser l'embouchure, assez large quand la mer monte, d'un ruisseau côtier qui forme dans les dunes un petit étang nommé en français le Loc. Le père de Le Goust se rendait la nuit qui précédait le pardon, au matin, de très bonne heure, au lieu de passage, et là, sur son dos ou sur son cheval, il passait les pardonneurs, qui lui donnaient quelques sous.

Une fois, après avoir installé un homme en croupe, bien cramponné à lui, comme de coutume, il poussa son cheval dans l'eau. L'animal tremblait, était couvert de sueur et soufflait bruyamment, s'ébrouant avec force. Il avait une peine extrême à avancer, comme si quelqu'un se fût accroché à ses jambes ; deux ou trois fois il tomba et les hommes eurent bien de la peine à ne pas tomber dans l'eau. Enfin, comme c'était une bête vigoureuse, elle réussit à gagner l'autre bord.

Le cavalier pensa qu'il était prudent ce jour-là de retourner chez lui, mais il ne savait trop comment faire pour retraverser l'eau. Enfin, il lança son cheval au grand galop dans le passage : sa monture fut arrêtée cependant et tomba au milieu du parcours et elle eut beaucoup de difficulté à atteindre l'autre rive.

(Le Goust, domestique, Penhoat, en Plœmeur, 10-8-10.)

On va recueillir le goémon la nuit quand il se trouve que la marée est de nuit. Un paysan que nous appellerons Ribot se trouvait donc une nuit avec ses domestiques à rassembler du goémon quand ils entendirent une voix d'enfant crier : « Au secours ! »

— « Qui appelle ? » demanda Ribot.

— « Sauvez-moi ! répondit l'enfant. J'ai beaucoup d'or avec moi. Sauvez-moi et je vous donnerai la moitié ! »

Les hommes l'attirèrent à terre avec leurs longs râteaux, mais à peine était-il rendu sur la grève que Ribot le tua, et

il garda tout l'or pour lui. L'enfant était le mousse d'un navire naufragé et il avait avec lui la caisse du bord.

On s'étonna de l'enrichissement subit de Ribot et on prétend que ce sont les domestiques qui finirent par raconter l'affaire. Ils disaient même que depuis on entendait une voix d'enfant venir crier le soir près de la fenêtre :

*Ribot! Ribot!*
*Bihin e zo ar en ôd!*
*Porh Augustin*
*Zo lann a vihin!*

(Ribot ! Ribot ! — Il y a du goémon à la côte. — Port-Augustine — est plein de goémon !)

(Mlle K..., Le Goust, Penhoat, en Plœmeur, 10-8-10.)

Au couvent de Lannenec, dans la paroisse de Plœmeur, il y eut des moines jusqu'à la Révolution. Ces moines, d'ailleurs tous « jeunes gens de famille », avaient une vocation plus que douteuse et n'éprouvaient aucune gêne à venir danser avec les filles à toute occasion. Pendant la Révolution, l'un d'entre eux fut enfermé vivant (on ne nous a pas dit par qui) dans une barrique hérissée de clous à l'intérieur, puis jeté dans l'étang de Lannenec (grand étang saumâtre qui se trouve au pied de la hauteur sur laquelle Sainte Ninnoc fonda son couvent), où le mouvement de l'eau lui faisait entrer les pointes dans la chair. Et on prétend encore que par les soirs de tempête on entend le moine crier du milieu de l'étang.

(Mlle K..., Penhoat, en Plœmeur, 10-8-10.)

### Anecdotes mystérieuses — Rencontres étranges Appels — Trésors.

Une personne possédait des bas d'argent et des souliers d'argent. Quand elle mourut, une domestique lui vola un bas et un soulier.

A quelque temps de là, celle-ci, un soir, entendit frapper

à la porte de sa maison et quand elle fut allée ouvrir, elle se trouva face à face avec la morte. « J'ai froid », dit la visiteuse. La domestique s'efforça de garder son courage et pria la morte d'entrer se chauffer. La morte s'installa près du feu, mais elle ne se réchauffait pas. « J'ai toujours froid », dit-elle.

« Si vous avez toujours froid, dit l'autre, déchaussez-vous et vous pourrez mieux vous chauffer les pieds et les jambes. »

Et elle lui tira un soulier et un bas. Mais elle fut surprise, ou voulut le paraître, de trouver l'autre pied nu ; elle s'en étonna tout haut.

« Où sont donc votre autre soulier et votre autre bas ? » demanda-t-elle.

« C'est vous qui les avez pris ! » s'écria brusquement la morte. Et de frayeur l'autre tomba, morte aussi.

(Communiqué par J. Frison.)

Autrefois il y avait tout le long de la côte des postes de soldats. On voyait à cette époque beaucoup moins de soldats que depuis et les gens de la campagne surtout, dont bien peu partaient, n'étaient pas habitués à en voir.

Un dimanche, un soldat s'aventura dans la campagne. Il vint à trouver une bande de jeunes gens occupés à jouer aux boules. Les jeunes gens, en le voyant, se mirent à se pousser des coups de coude en se montrant le soldat, à s'exciter l'un l'autre, et enfin se lancèrent à sa poursuite et l'assommèrent sans plus de motifs. Mais ils eurent beau le frapper avec tout ce qu'ils purent trouver, des tranches, des haches, ils ne purent venir à bout de le tuer et le malheureux resta plus d'un jour sur le chemin à se plaindre, à crier et à supplier qu'on l'achevât. On finit par aller chercher le maire de l'endroit qui s'approcha du soldat et du doigt lui toucha l'épaule : immédiatement, le soldat mourut.

On l'enterra dans le fossé du chemin ; mais jamais on n'a pu faire tenir la terre du talus au-dessus de lui. Toujours elle s'éboule. Bien que l'événement se soit passé il y a longtemps déjà, à l'époque de la Révolution, il en est encore de même.

G... l'a remarqué récemment. Et son père a souvent entendu le soldat crier dans la nuit, en français : « Rendez-moi ma culotte ! »

(G..., Port-Louis, 8-10-10.)

Un homme qui avait l'habitude de braconner la nuit prit une fois dans un collet un lièvre qu'il eut beau frapper à coups de bâton, il ne parvint pas à tuer. Effrayé, il s'en alla, laissant le lièvre, qui ne criait pas, dans le collet. Le lendemain, au jour, il revint sur les lieux : il trouva le collet intact et vide.

Une autre fois, des hommes chassant la nuit entendirent à quelque distance leur chien mener un lièvre. Ils se dirigèrent vers l'endroit d'où venaient les aboiements et trouvèrent leur chien assis, mais aboyant comme s'il menait. Ils s'en allèrent, car il est inutile de rester là où les morts sont à faire leur pénitence, comme c'était probablement le cas.

Il arrive aussi que les chasseurs de nuit voient fuir devant leurs chiens la forme d'un lièvre ou d'un renard qu'il n'y a jamais moyen d'attraper.

(Joseph L..., de Kermignan, en Cléguer.)

G... allait autrefois braconner la nuit, mais il cessa d'y aller après certaine aventure qui lui arriva, à lui et à quelques autres en même temps.

Ils étaient partis sept ou huit, des hommes faits et pas peureux, avec des chiens, pour chasser le lapin. A quelque distance du bourg d'où ils sortaient, ils prirent par les champs et en traversant l'un d'eux, ils virent deux chiens noirs et blancs, semblant être des chiens de chasse, pareils, en train « de faire la lutte, » de jouer entre eux comme font les jeunes chiens. On n'y fit pas grande attention sur le moment, mais on se souvint après que ces chiens étranges s'abstinrent de venir rejoindre ceux des chasseurs, contrairement à ce qui se passe ordinairement.

Arrivés à la grande lande où l'on se rendait, les hommes posèrent les collets aux bons endroits, lancèrent les chiens, ce qui prit quelque temps, puis s'installèrent en groupe, à croppetons, à causer et à fumer, tout le monde de bonne humeur. Soudain, voilà des lapins qui arrivent de tous les côtés, courant dans tous les sens, filant et refilant, « *viouf! viouf!* » entre les jambes des chasseurs, sans beaucoup s'écarter. « Il n'y avait peut-être pas deux lapins, seulement, dans cette lande-là. Eh bien ! ce soir là, on en a bien vu deux cents ! » Et les chiens, au lieu de courir après eux, venaient se coller aux jambes de leurs maîtres ; ils se rendaient bien compte qu'il ne s'agissait pas de vrais lapins. Et les hommes, qui s'en aperçurent vite, eux aussi, rentrèrent promptement chez eux, chacun de son bord et sans souffler mot.

G... se demande si ce ne sont pas les chiens noirs et blancs, vus d'abord, qui, transformés en lapins, sont revenus trouver les chasseurs.

(G..., Port-Louis, 1-1-10.)

Il y a des gens qui ne croient à rien, ni aux korrigans, ni aux *paotred*, ni à quoi que ce soit. Mais quand il leur est arrivé une de ces aventures qu'ils nient avoir pu arriver à d'autres, alors ils sont bien forcés de croire.

Il y avait dans un village près de Merlevenez un jeune paysan riche qui ne croyait à rien, même pas à Dieu ni au diable. Or, près de sa maison un homme avait été assassiné en 93 et on avait élevé une croix sur le lieu du meurtre.

Un soir, le paysan dut rentrer tard chez lui. Comme il approchait de sa maison, il vit un grand feu à l'endroit où était la croix. Le feu était si grand qu'il semblait dévorer un châtaignier de forte taille, bien connu, paraît-il, des gens qui fréquentent Merlevenez. L'homme approcha prudemment, cherchant à voir ceux qui avaient allumé ce feu, saltimbanques ou mendiants, comme il le crut tout d'abord. Mais il ne vit personne. Il n'osa pas rentrer chez lui et sans tarder davantage, retourna demander à coucher à Merlevenez.

Le lendemain, au jour, quand il regagna sa maison, il n'y avait de traces de feu nulle part. Ni cendres, ni charbons. Le grand châtaignier était intact.

A partir de ce jour, l'homme « ne bougeait plus de l'église »; il assistait à la messe tous les matins et devint un modèle de piété.

(G..., Port-Louis, 1-1-10.)

Un homme du quartier de Plouhinec n'avait parmi ses enfants qu'un fils. Vint l'âge où le fils devait aller tirer au sort, et en ce temps-là, celui qui tirait un bon numéro ne partait pas. Le père alla consulter un sorcier du voisinage pour lui demander quel moyen employer pour que son fils tirât un bon numéro. « Allez au cimetière, dit le sorcier, à l'heure de minuit et prenez sur la tombe du dernier mort de votre famille une poignée de terre. Votre fils portera cette poignée de terre sur lui le jour du tirage et il tirera un bon numéro. »

Une nuit, à l'heure dite, l'homme se rendit sur la tombe de la personne la plus récemment morte de sa famille, une tante à lui à ce qu'il semble. Il prit une poignée de terre sur le tertre et au moment où il se relevait, il vit devant lui la morte qui lui dit d'un ton navré : « Oh ! mon neveu ! ce sont mes yeux que vous prenez ! »

L'homme s'enfuit. Le fils tira un bon numéro, mais « j'aurais dix fils, disait le père en racontant l'histoire, je les laisserais partir et jamais je ne recommencerais ce que j'ai fait. »

(G..., Port-Louis, 7-8-10.)

Une jeune couturière des environs de Merlevenez ne pouvait s'aventurer au dehors, le jour comme la nuit, sans entendre et sans voir des pierres tomber autour d'elle, sans toutefois être jamais atteinte. Quand elle allait en journée dans une maison, il arrivait qu'on s'installât dehors à travailler, comme cela se fait souvent. A peine était-on installé que les pierres se mettaient à tomber sur le ballin autour de

la jeune fille. « Le monde commençait à se trouver couillon avec elle, » mais elle, ne faisait plus attention à ces pierres.

On n'a jamais pu savoir qui la poursuivait ainsi. C'était d'autant plus étrange qu'elle avait encore son père et sa mère.

(G..., Port-Louis, 7-8-10.)

G... et un de ses amis, L..., durent se mettre en route une nuit. Bientôt ils entendirent des appels dans la campagne. Ils répondirent, pensant que c'était peut-être des jeunes gens comme eux. Ils ne savaient pas ce qu'on leur voulait, mais n'avaient pas peur. L... était d'ailleurs particulièrement fort. Les appels se faisaient entendre de plus près. G... et L... répondaient toujours, tout en continuant leur route. Parfois, même, ils défiaient tranquillement ceux qui les appelaient. « Venez ici, on va faire la lutte », etc. Plus ils répondaient, plus les voix se rapprochaient. Bientôt ils eurent l'impression que ces hommes étaient tout près d'eux. « Ils sont derrière le fossé, maintenant, » se disaient-ils et ils répondaient toujours à leurs appels que l'on entendait toujours de plus en plus près. Cela devenait étrange. Bientôt il leur sembla qu'on criait de dessous leurs pieds ou presque. Alors ils comprirent qu'ils n'avaient pas affaire à des êtres naturels et non seulement ils cessèrent de répondre à ces appels, mais « chacun de son bord, oui ! Et puis à la maison ! Et en se retournant, encore, pour voir si personne ne venait derrière ! »

(G..., Port-Louis, 9-10-11.)

Tous les ponts sont gardés la nuit par des êtres mystérieux.

Il arriva qu'un homme de Pont-Scorff, qui était aller vendre des pommes au delà de Cléguer (petit bourg à trois kilomètres de Pont-Scorff) ne put revenir qu'à la nuit. Parvenu à Pont-er-Person, ponceau situé au fond d'un ravin entre Cléguer et Pont-Scorff, il fut violemment jeté à terre; il se releva et fut aussitôt rejeté à terre : il se releva encore et fut encore renversé. Sans chercher son argent qu'il avait perdu dans l'affaire, il retourna demander à coucher à Cléguer, à moitié

fou. Le lendemain matin, de bonne heure, il reprit la route et retrouva là où il avait été renversé presque tout son argent [1].

(Mr R..., Pont-Scorff.)

Selon un jeune homme de la paroisse de Cléguer, ce seraient des gens assassinés qui garderaient ainsi les ponts.

Interrogé pour savoir s'il était vrai que chaque pont est gardé la nuit par quelqu'un, « garçon » mystérieux (*paotr*) ou revenant, Le Goust répondit que ce ne serait pas étonnant, car autrefois on murait dans une des culées du pont en construction un tonneau renfermant un enfant « ayant dans une main une lumière et dans l'autre une soutée de pain. Et quand sa lumière était éteinte et que sa soutée de pain était mangée, il était bien forcé de mourir. »

(Penhoat, en Plœmeur, 10-8-10.)

A l'île Souris, ilôt désert tout près de Port-Louis, il y a un homme à garder un trésor et il appelle les gens, leur promettant de partager le trésor avec eux. Mais celui qui y irait serait obligé de rester garder le trésor jusqu'à ce qu'il ait trouvé à son tour quelqu'un pour le remplacer.

(Communiqué par J. Frison, de Port-Louis.)

(1) C..., ouvrier sculpteur à Port-Louis, originaire de Cornouaille, ne croit pas du tout aux rencontres nocturnes ; aux rencontres avec des morts, du moins. Il dit que son père a fait extrêmement fréquemment de nuit le trajet entre Châteaulin et Landerneau sans trouver de revenants sur sa route. Une fois, il vit bien un homme tenir un cheval pendant que des gens se penchaient sur un corps et il entendit une voix de femme qui disait : « Donne-lui encore un coup : il n'est pas mort ». Il s'esquiva promptement, ne tenant pas être mêlé à cette affaire, car « ceux-là, c'étaient pas des morts. C'étaient des vivants qu'étaient en train de faire un mort, oui ! Les morts, on les rencontre pas. »

Cependant, une fois, le père de C... eut affaire à quelqu'un de mystérieux, nous ne savons trop dans quelles conditions. Il raconta un jour à son fils comment, passant la nuit à tel endroit, il avait été violemment projeté à gauche, puis à droite, puis encore à gauche, sans jamais voir personne.

— « Mais... t'étais saoûl ? » interrogea doucement le fils.

— « N. d. D. non ! j'étais pas saoûl ! Non ! j'étais pas saoûl ! » protesta le père. Mais le fils n'en est pas encore convaincu.

(Port-Louis, 9-10-11.)

Au hameau de Penhoat quelqu'un met parfois la nuit des pièces d'or à sécher sur un drap dans un endroit que l'on désigne : le Parc-aux-Bœufs. Si un homme venait à passer quand le trésor est ainsi exposé, il n'aurait qu'à jeter son chapeau, son couteau, n'importe quoi qui lui appartint, sur le drap pour que le trésor fût à lui.

Seulement, voilà : « savoir ce qui arriverait alors ? C'est peut-être bien quelqu'un qui est là à faire sa pénitence », qui a la garde des pièces d'or jusqu'à ce qu'il ait réussi à les passer à un autre. On ne sait pas à quoi on s'expose et on laisse l'or à son mystérieux gardien.

(Le Goust, Penhoat, en Plœmeur, 10-8-10.)

On prétend que pendant la Révolution, les nobles qui habitaient le manoir de Penhoat, furent prévenus qu'on devait venir les brûler dans leur maison le lendemain. Ils gagnèrent la côte où un navire les attendait et émigrèrent, laissant leurs objets les plus précieux dans un souterrain.

On n'a pas recherché ce souterrain et on ne tient pas beaucoup à le faire. Car il paraît que les trésors que l'on trouve et dont on s'empare ne portent pas bonheur. Peut-être celui qui voudrait en consacrer une grande partie à faire l'aumône, à « mettre des messes », peut-être celui-là aurait-il quelques chances de garder le reste et de le faire fructifier, mais ce ne sont encore que des chances.

(Le Goust, Penhoat, en Plœmeur, 10-8-10.)

### Comment se font les histoires

Dans le chemin creux qui longe le village de Brezent il y a, paraît-il, la nuit, un mouton blanc qui saute sur le dos des passants. D'autres fois, c'est une génisse que l'on voit.

Toutefois, Le Goust a passé par là à toutes les heures de la nuit et n'a jamais rien vu, ni là ni ailleurs; sauf une fois, qu'il vit un chat blanc assis sur le mur du cimetière du bourg, (Plœmeur) non loin de l'endroit où est enterré son père. « Je

verrai bien si c'est un chat ou un mort », se dit-il, et il continua sa route. Arrivé près du chat, il fit du bras un geste brusque en criant. L'animal bondit dans le cimetière.

« J'aurais fait comme un autre, conclut Le Goust, j'aurais voulu revenir à la maison en courant, leur crier : *J'ai vu un mort ! C'était un chat blanc sur le mur du cimetière !* Cela aurait sûrement fait une histoire. Mais il s'est sauvé quand je lui ai fait : chatt ! il n'y avait pas besoin d'avoir peur ! »

(Penhoat, en Plœmeur, 10-8-10.)

Le Goust, étant gravement malade, vit un matin, un peu avant le jour, une lumière passer dans le bois près de sa maison. Il fut persuadé du coup qu'il devait mourir sous peu. Mais quelque temps après, le jour même, peut-être, il sut, ou se rendit compte, que c'était un homme de sa connaissance qui se rendait en pèlerinage à Saint-Mathieu. Et comme on était en hiver et qu'il ne faisait pas jour, l'homme portait une lanterne, comme cela se fait couramment à la campagne.

(Penhoat, en Plœmeur, 10-8-10.)

---